

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:65955-2016:TEXT:FR:HTML>

**France-Sceaux: Services d'architecture
2016/S 040-065955**

Avis de concours

Ce concours est couvert par: la directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Ville de Sceaux
122 rue Houdan
À l'attention de: Mme Elise Hehn
92330 Sceaux
FRANCE
Téléphone: +33 141133290
E-mail: achats@sceaux.fr

Adresse(s) internet:

Adresse du profil d'acheteur: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

Ville de Sceaux
122 rue Houdan
Point(s) de contact: Commande publique
À l'attention de: Mme Elise Hehn
92330 Sceaux
Téléphone: +33 141133290

Adresse internet: <http://www.achatpublic.com>

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:

Ville de Sceaux
122 rue Houdan
À l'attention de: Mme Elise Hehn
92330 Sceaux
Téléphone: +33 141133290

Adresse internet: <http://www.achatpublic.com>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:

Ville de Sceaux
122 rue Houdan
Point(s) de contact: Commande publique
À l'attention de: Mme Elise Hehn
92330 Sceaux
Téléphone: +33 141133290
Adresse internet: <http://www.achatpublic.com>

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale

1.3) **Activité principale**

Services généraux des administrations publiques

1.4) **Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices**

Section II: Objet du concours/description du projet

II.1) **Description**

II.1.1) **Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:**

Concours restreint de maîtrise d'oeuvre relative à la requalification du site sportif et de loisirs des Blagis.

II.1.2) **Description succincte:**

Concours restreint de maîtrise d'oeuvre relative à la requalification du site sportif et de loisirs des Blagis. Le site sportif et de loisirs des Blagis s'inscrit en cœur d'îlot d'un tissu urbain pavillonnaire.

Bâtiment: l'opération repose sur la réhabilitation (grande salle de sport 910 m²) et l'extension du gymnase (1 697 m² après déconstruction des annexes et de la petite salle sur 814 m²). L'extension couvre une « petite » salle de 676 mètres carrés, polyvalente, avec une zone dédiée à une structure artificielle d'escalade. 1 021 mètres carrés d'annexes complètent le dispositif: accueil, bureaux, locaux vestiaires et sanitaires (y compris pour les aménagements extérieurs), locaux de rangement, locaux techniques.

Aménagements extérieurs: après déconstruction d'un bâtiment halte-garderie présent sur site (ancien logement de gardien), les aménagements extérieurs sont intégralement remaniés sur 8 087 mètres carrés: piste d'athlétisme scolaire (150 ml + ligne droite 70 ml), terrain multisport synthétique, zone de fitness extérieure, tennis de table, aire de jeux pour enfants, cheminements piétonniers internes, voiries, stationnement et aires techniques, espaces paysagers...

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 4 500 000 EUR HT. L'opération fait l'objet d'une démarche HQE® sans certification.

L'équipe retenue se verra confier une mission de base suivant la loi du 12.7.1985 modifiée et le décret 93.1268 du 28.11.1993 modifié, avec une mission complémentaire DIA (grande salle de sport réhabilitée) et la mission OPC en tranche conditionnelle.

II.1.3) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71200000

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) **Critères de sélection des participants:**

La consultation est ouverte à des équipes se présentant dans le cadre d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire (architecte). Les candidatures seront examinées par le jury qui déterminera la recevabilité des dossiers vis-à-vis des pièces administratives demandées. La liste des candidats admis à concourir sera arrêtée par le pouvoir adjudicateur, après avis du jury. Les critères des sélections des candidatures sont: - l'adéquation à l'opération des moyens humains de l'ensemble de l'équipe, jugée au regard de la motivation, des compétences et capacités présentées, nombre et profils des personnes affectées à l'opération, - la qualité des références fournies et leur adéquation avec l'objet du concours.

III.2) **Information relative à la profession**

La participation est réservée à une profession particulière: oui

Les compétences à présenter / justifier dans le cadre de la candidature sont les suivantes:

- architecture (mandataire du groupement), inscrit à l'ordre des architectes ou équivalent pour les candidats non établis en France,
- paysage,

- économie de la construction,
- VRD,
- spécialiste terrains de sport extérieurs,
- fluides,
- structure,
- acoustique,
- qualité environnementale / HQE®,
- ordonnancement, pilotage et coordination (OPC).

Le mandataire ou le même cotraitant peut intervenir au titre de plusieurs compétences exigées.

Il est interdit aux architectes mandataires de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements. Par ailleurs et à l'exception du spécialiste en terrain de sports, il est demandé l'exclusivité pour l'ensemble des cotraitants, ceux-ci ne pouvant répondre qu'une seule fois en qualité de membre d'un groupement.

La composition de l'équipe ne doit pas être modifiée entre la phase de candidature et la remise de l'offre, sous peine de voir son offre rejetée.

Section IV: Procédure

IV.1) Type de concours

Restreinte

Nombre de participants envisagé: 3

IV.2) Noms des participants déjà sélectionnés

IV.3) Critères d'évaluation des projets:

- qualité de l'intégration architecturale et paysagère,
- respect du programme fonctionnel, technique et environnemental,
- réalisme économique du projet (cohérence du coût de la construction avec le projet proposé et l'enveloppe prévisionnelle des travaux).

IV.4) Renseignements d'ordre administratif

IV.4.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:

Concours MOE SSL BLAGIS-EH-2016

IV.4.2) Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels

IV.4.3) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation

Date: 25.3.2016 - 11:45

IV.4.4) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés

IV.4.5) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation

français.

IV.5) Récompenses et jury

IV.5.1) Information sur les primes:

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s): oui

nombre et montant des primes à attribuer: Les candidats admis à présenter une offre et qui ne seront pas retenus percevront une prime de 20 000 EUR HT, sous réserve de l'appréciation par le jury de la conformité des prestations au dossier de consultation. L'attributaire du marché recevra une prime de même montant qui viendra en déduction de sa rémunération au titre du marché de maîtrise d'oeuvre.

IV.5.2) Détail des paiements à verser à tous les participants

Il sera précisé dans le règlement de concours.

IV.5.3) Contrats faisant suite au concours

Le lauréat ou l'un des lauréats du concours devra/devront être attributaire(s) des contrats de services faisant suite au concours: oui

IV.5.4) Décision du jury

IV.5.5) Noms des membres du jury sélectionnés

1. La composition du jury n'est pas encore arrêtée. Elle sera précisée dans le règlement de concours

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Information sur les fonds de l'Union européenne

VI.2) Informations complémentaires:

1 — Pièces à remettre à l'appui de la candidature:

Les équipes candidates devront remettre à l'appui de leur candidature les documents suivants:

— une lettre de motivation, de 3 pages A4 recto maximum, présentant les membres de l'équipe proposée, leur(s) compétence(s) associée(s), et leur motivation pour l'opération,

— Dc1 (lettre de candidature) signée par tous les membres du groupement, avec les documents relatifs au pouvoir de la personne habilitée à engager la société si le signataire n'est pas son représentant légal,

— Dc2 (déclaration du candidat) renseignée par chaque membre du groupement et complétée par toute annexe permettant d'apprécier les capacités économiques et financières du candidat avec la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles et la preuve d'assurance pour les risques professionnels.

Les Dc1 et Dc2 sont téléchargeables sur <http://www.economie.gouv.fr/daj/>

— le cas échéant, le jugement de redressement judiciaire. Et pour les personnes ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, le récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises.

— capacité technique et professionnelle: chaque membre du groupement produira une plaquette de présentation de sa structure, la copie des certificats de qualification professionnelle ou références équivalentes et les moyens en personnel qu'il affectera à la mission,

— concernant l'architecte mandataire: l'attestation d'inscription à l'ordre des architectes. Pour les architectes étrangers, joindre une copie des diplômes, certificats ou autre titre permettant l'exercice de la profession d'architecte en France.

— un détail pour 3 références maximum présentées sur support A3 (recto), datant de moins de 5 ans, les plus représentatives du groupement proposé et en adéquation avec l'objet du concours, illustrées par des documents graphiques ou photographiques décrivant le stade d'avancement de l'opération (en études, en chantier, livrée), les surfaces traitées, l'année de livraison, le coût " travaux " EUR HT (au démarrage des études et suivant avancement de l'opération), le nom du maître d'ouvrage, le rôle exact du candidat dans l'opération, le mandataire et l'ensemble des cotraitants sur l'opération. Les références portent sur des opérations réalisées ou en cours de réalisation (phases études ou travaux), présentant des caractéristiques comparables à celles objet de la consultation: réhabilitation, extension et/ou construction d'équipements sportifs couverts et extérieurs, aménagements paysagers, surfaces, coût travaux.

— d'une version numérique en un (1) exemplaire du dossier de candidature au format PDF sur support cd, dvd ou clé usb d'un poids inférieur à 50 Mo.

2 — Modalités de remise de l'offre:

Les candidats choisissent pour l'ensemble de la procédure, candidature et offre, le mode de transmission matérialisé (papier) ou dématérialisé (électronique). Ils sont informés que la règle retenue pour le rendu présent est la rematérialisation en cas d'offre dématérialisée.

2.1. En cas de transmission des documents sur support papier: les candidats transmettent leur candidature sous pli cacheté portant les mentions "Candidature pour: Concours restreint de maîtrise d'oeuvre relatif à la requalification du site sportif et de loisirs des Blagis. Ne pas ouvrir".

Ce pli doit contenir dans une seule enveloppe les pièces définies dans le présent avis de concours". Le pli peut être déposé à l'accueil de l'Hôtel de Ville, 122 rue Houdan, 92 330, Sceaux contre récépissé ou être envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal et parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées dans le présent avis de concours à l'adresse indiquée à la rubrique "Nom, adresse et point de contact.

2.2 En cas de transmission électronique, le dépôt des dossiers des candidats se fait sur le site: achatpublic.com . Le candidat devra se référer aux prérequis techniques et aux conditions générales d'utilisation de la plate-forme dématérialisée. Les dossiers sont accompagnés d'un certificat de signature électronique. En cas d'envoi d'une copie de sauvegarde, elle devra être transmise dans les délais impartis pour la remise des candidatures, être placée dans un pli scellé comportant la mention " copie sauvegarde-candidature pour le concours restreint de maîtrise d'oeuvre relatif à la requalification du site sportif et de loisirs des Blagis. Ne pas ouvrir". "

3. Les pièces de candidatures à produire devront être rédigées en langue française. Si des documents sont rédigés dans une autre langue, ils devront être accompagnés d'une traduction française certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

4. Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours:

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil - BP 30322, 95027 Cergy-Pontoise, tél. +33 130173400, e-mail: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr , fax: +33 130173459.

5. Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés: à titre indicatif, "Deuxième quinzaine d'avril".

6. Les questions: les candidats qui souhaitent poser des questions sur la consultation ne pourront le faire que par l'intermédiaire de la plateforme dématérialisée de www.achatpublic.com . La date limite pour poser des questions est le 21 mars à 12:00. Les réponses seront diffusées par l'intermédiaire du même support.

7. Les lettres de non retenus seront envoyées soit par la plateforme dématérialisée achatpublic.com , soit par courrier recommandé.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 22.2.2016.

VI.3) **Procédures de recours**

VI.3.1) **Instance chargée des procédures de recours**

VI.3.2) **Introduction des recours**

VI.3.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

VI.4) **Date d'envoi du présent avis:**

22.2.2016